

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Saligny sur Roudon —

BAC PRO CGEA

Polyculture - Élevage

Agriculteur, un métier plein d'avenir

*Une formation tournée vers
l'autonomie, l'innovation et la
réussite.*



- Travailler avec les nouvelles technologies
- Travailler pour son installation
- Travailler pour son avenir

L'alternance :

- 50 % école
- 50 % entreprise

178, route de Monétay

03470 SALIGNY SUR ROUDON

04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr

 www.mfrsaligny.fr 

Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce guide a été conçu pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Chaque MFR accueille des jeunes en formation, accompagnés par une équipe pédagogique et éducative engagée. Les partenaires professionnels et les familles sont pleinement intégrés dans ce parcours en alternance, qui repose sur une collaboration étroite entre tous les acteurs.

En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une structure à taille humaine, qui valorise les parcours personnalisés. Grâce à l'alternance, votre jeune découvrira le monde professionnel, ses exigences, et pourra construire son projet de vie, tant personnel que professionnel.

Notre MFR est gérée sous forme associative et fonctionne comme un organisme privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Cette inscription vous rend membres de notre association familiale, vous offrant la possibilité de vous investir activement dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner aux jeunes l'envie de s'engager pleinement dans leur formation. La vie en collectivité leur permet d'acquérir des repères, de développer leur autonomie et de devenir des adultes responsables, capables de faire des choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, vous parents, ainsi que les maîtres de stage et d'apprentissage : c'est ensemble que nous accompagnerons vos jeunes vers leur réussite, professionnelle et personnelle.

Jean Marc VENIANT
Président de la MFR de Saligny sur Roudon



C'est quoi une M.F.R. ?

- Historique :**
- 1937 : Première MFR en France à LAUZUN (47)
 - 1959 : Première MFR à l'étranger : Italie
 - 1963 : Création de la MFR de SALIGNY SUR ROUDON

Les MFR dans le monde (dans 30 pays)



Les MFR en France (430)



Comment peut-on se former en agriculture ?

- Lycées agricoles publics,
- Enseignement agricole privé (dont établissements catholiques),
- Maisons Familiales Rurales,
- UNREP et divers

Quelles sont les caractéristiques d'une M.F.R. ?

- Des établissements à taille humaine : *un climat familial et un lieu de vie convivial*
- La vie à l'école : *apprentissage de la citoyenneté et le choix de l'internat*
- Une place de choix pour les familles :



Des parents responsables



Des parents impliqués



Des parents engagés



*D'autres relations avec leurs enfants :
un dialogue sur l'expérience de l'alternance*

L'équipe éducative



Notre équipe est composée de professionnels engagés, à l'écoute des jeunes et des familles, et mobilisés pour offrir un accompagnement de qualité.

Le Directeur

- Pilote le projet associatif, assure la gestion globale de l'établissement et représente la MFR auprès des partenaires.

Formateurs et formatrices

- Assurent les cours, les suivis en entreprise, les projets pédagogiques et les animations éducatives.

Équipe administrative

- Gestion des inscriptions, des contrats, des conventions, du suivi des dossiers et de la communication avec les familles et les partenaires.

Vie résidentielle, Entretien et restauration

- Une équipe dédiée au bien-être des jeunes qui veille à garantir le bon déroulement de la vie à l'internat, l'accueil, la sécurité et une ambiance conviviale.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de la MFR. Il veille à la bonne gestion de l'établissement, à la mise en œuvre du projet associatif, et à l'adéquation des actions menées avec les besoins du territoire.

Ses missions principales :

- Définir les orientations stratégiques de la MFR
- Valider le budget et suivre les finances
- Recruter et accompagner le directeur
- Soutenir les équipes pédagogiques et administratives
- Représenter la MFR auprès des partenaires et institutions

Le Conseil est composé de membres bénévoles issus de différents horizons :

- Parents d'élèves
- Professionnels du monde rural et agricole
- Représentants d'organismes partenaires
- Anciens élèves ou membres engagés dans la vie locale

Cette diversité garantit une vision partagée et ancrée dans les réalités du terrain.

Le Conseil d'Administration incarne les valeurs fondatrices des MFR :

- **Engagement associatif**
- **Proximité avec les jeunes et les familles**
- **Ancrage territorial**
- **Innovation éducative**

Transport

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny-sur-Roudon, assurée les lundis matin et vendredis après-midi. Les inscriptions se font en ligne sur le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier>

Pour les apprentis et les élèves non domiciliés dans le département, il est nécessaire de compléter un imprimé et de le retourner à l'Antenne régionale des transports de l'Allier.

Pour les élèves dont aucun train n'arrive à Moulins avant 9h30, un ramassage peut être organisé depuis la gare de Dompierre-sur-Besbre (Sept-Fons), avec facturation des trajets à la famille.

L'internat, les horaires

La vie de groupe est une composante essentielle du projet éducatif. L'internat est lieu de développement et d'apprentissage de la vie en collectivité. C'est un lieu où le jeune va devenir de plus en plus autonome.

L'hébergement se fait en chambre collective. Les jeunes sont responsables de l'entretien, de la propreté des locaux et de leurs affaires.

Les cours débutent le **lundi à 10h45** et se terminent le **vendredi à 15h30**, soit **35 heures de formation par semaine**. Du mardi au jeudi, les journées sont rythmées comme suit :

- **6h30** : Lever
- **7h00** : Petit déjeuner
- **8h00 – 12h15** : Cours
- **12h15 – 13h30** : Repas
- **13h30 – 17h30** : Cours
- **17h30 – 18h00** : Pause
- **18h00 – 19h00** : Étude ou services
- **19h00 – 20h00** : Repas et services
- **20h00 – 21h00** : Veillée
- **21h00** : Montée au dortoir (variable selon les activités)
- **22h00** : Extinction des lumières

Exemple d'un planning hebdomadaire



MFREO SALIGNY SUR ROUDON
Tel : 0470422276
mfr.saligny@mfr.asso.fr

Planning récapitulatif

Semaine du Lundi 06 Octobre 2025 au Vendredi 10 Octobre 2025

Semaine : 41

10:28:08 - 02

	08 h	09 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18
Lundi - 06 Octobre											
2nde PA				Gestion d'Alternance Angelique PERRAUD BACPRO	Gestion d'Alternance Angelique PERRAUD BACPRO		EG2 Français França. Sylvie LAMOTTE BACPRO	EG2 Français França. Sylvie LAMOTTE BACPRO		EP2 Bio Biologie Marion PERARD BACPRO	
Mardi - 07 Octobre											
2nde PA	EG1 Maths Mathémat. Marianne LATIL BACPRO	EG1 Maths Mathémat. Marianne LATIL BACPRO		EG2 EG2 Anglais Géraldine LAFORET BACPRO	EG2 EG2 Anglais Géraldine LAFORET BACPRO		EG4 EG4 Informatique Bruno CHARPIN BACPRO	EG4 EG4 Informatique Bruno CHARPIN BACPRO		EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO	
Mercredi - 08 Octobre											
2nde PA	EG1 Maths Mathémat. Marianne LATIL BACPRO	EG1 Maths Mathémat. Marianne LATIL BACPRO		EG3 EG3 Sport Adrien COLAS BACPRO	EG3 EG3 Sport Adrien COLAS BACPRO		EP3 EP3 Agronomie Bruno CHARPIN BACPRO	EP3 EP3 Agronomie Bruno CHARPIN BACPRO		EG4 EG4 Chimie Marion PERARD BACPRO	
Jeudi - 09 Octobre											
2nde PA	EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO	EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO		EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO	EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO		EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO	EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO		EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO	
Vendredi - 10 Octobre											
2nde PA	EP2 Bio Biologie Marion PERARD BACPRO	EP2 Bio Biologie Marion PERARD BACPRO		EG2 Hist Géo Histoire. Sylvie LAMOTTE BACPRO	EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO		EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO	EP1 EP1 Economie Angelique PERRAUD BACPRO	Gestion d'. Angelique . BACPRO		

BAC Pro CGEA

Polyculture-Elevage

RNCP 38316

Fin de validité 01/01/2029

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- 3^e
- CAP
- Seconde

Possibilité
apprentissage
dès la 1^{re}

OBJECTIFS

- Maîtriser les bases de l'élevage
- Connaître les pratiques technico-économiques en élevage
- Comprendre la gestion d'une entreprise agricole
- Préparer la poursuite d'études
- Préparer à l'installation

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Inscription sur Affelnet pour les élèves de 3^e
- Inscriptions selon les règles spécifiques à chaque statut
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année

TARIFS 2026 / 2027

2^{de} : frais de formation 1 240 € + pension* 1 045 €
1^{re} : frais de formation 1 385 € + pension 1 168 €
Term : frais de formation 1 458 € + pension 1 230 €
Soudure : 267 €
*statut interne

La pension pour les apprentis est de 130€/semaine en interne et 70€/semaine en demi-pension.

Frais de formation pris
en charge par l'OPCO
pour les apprentis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

INDICATEURS

- Taux de réussite : 100%
- Taux d'insertion (en 2024) : 27.77 %
- Taux de rupture : 11.67 %
- Taux de poursuite (en 2024) : 72.22 %
- Taux de satisfaction :
- *Apprenants : 79.14 %
- *Entreprise : 83.86 %
- *Famille : 85.05 %

VALEUR
AJOUTÉE : 1.18

MFR DE SALIGNY SUR ROUDON

178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON

TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr



FORMATIONS EN ALTERNANCE MFR/ ENTREPRISE

BAC Pro CGEA

Conduite et gestion de l'entreprise agricole



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales

DURÉE

- 2^{de} : 16 semaines en formation / 22 semaines en stage dont 2 semaines en organismes para-agricole
- 1^{ère} : 19 semaines en formation et 20 semaines de stage dont 2 semaines en stage hors région et autres productions
- Terminale : 19 semaines en formation et 18 semaines de stage

DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers un BTS
- Salariat agricole & para agricole
- Installation
- Certificat de spécialisation



CONTENU DE LA FORMATION

1 890 h en enseignement sur 3 ans

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- C1 (MG1) Construire son raisonnement autour des enjeux du monde agricole – Module scientifiques (*Bio/Eco – Maths – Physique/chimie – TIM*)
- C2 (MG2) : Débattre à l'ère de la mondialisation - (*Histoire/Géo, Documentation, Lettres*)
- C3 (MG3) : Développer son identité culturelle (*ESC, Anglais, Projet professionnel, EIE*)
- C4 (MG4) : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles (*projet collectif*)

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole
- MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires
- MP3 : Gestion de l'entreprise agricole
- MP4 : Gestion durable des ressources et agro écosystème
- MP5 : Conduite d'un processus de production
- MP6 : Choix, mise en oeuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production
- MAP Module d'Adaptation Professionnelle
- EIE Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement

Répartition des stages en BAC PRO

	Seconde	Première	Terminale
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Janvier			
Février			
Mars	Organisme Para-Agricole	Stage autres productions agricoles Hors Région	
Avril			
Mai			
Juin			

	Stage permanent		Stage support rapport de stage
	Stage libre / orientation		Autres stages

Règlementation stage

Un stagiaire qui effectue plus de 12 semaines de stages dans la même entreprise doit être gratifié (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>).

Deux solutions :

- le maître de stage est d'accord : l'élève a un seul maître de stage par an.
- le maître de stage ne peut pas financer : dans ce cas, l'élève devra avoir 2 structures de stage.

Contrat d'apprentissage

Un apprenti est un salarié à part entière. Il/elle est embauché(e) avec contrat de travail à durée déterminée (CDD) jusqu'à la fin de sa formation.

Sa rémunération dépend de :

- ✓ **L'année contractuelle** (année d'exécution du contrat),
- ✓ La **tranche d'âge** de l'apprenti(e) au moment de l'embauche, et l'évolution dans le temps, le cas échéant l'évolution dans le **cycle de formation** suivie.



CONTRAT DE TRAVAIL
Comportant toutes les mentions obligatoires prévues par la réglementation.



CONGÉS PAYÉS
5 semaines de congés payés.

La durée

Au plus tôt => Un contrat d'apprentissage peut démarrer 3 mois avant le début de formation ou 3 mois après.

Au plus tard => finir 2 mois après la fin des examens

Le profil

- Jeune de **16 à 29** ans révolu
- **15 ans** =>justifier avoir accompli fin de cycle de 3^e/ avoir 15 ans
- Jeune de **29 à 35 ans sous conditions**
- **Sans limite d'âge** :
 - Travailleurs handicapés,
 - Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme,
- Sportif de haut niveau.

Rémunération et aides pour l'Apprenti

Au 1^{er} mars 2025

Contrat d'Apprentissage	15-17 ans	18-20 ans	21-25 ans*	26 ans et plus*
1 ^{re} année	27%	43%	53%	100%
	486,49 €	774,77 €	954,95 €	1801,80 €
2 ^e année	39%	51%	61%	
	702,70 €	918,92 €	1099,10 €	
3 ^e année	55%	67%	78%	
	990,99 €	1207,21 €	1405,40 €	

Pour le secteur agricole, les pourcentages sont différents pour la tranche 18 - 20ans

1 ^{re} année	50%
	900,90 €
2 ^e année	57%
	1 027,26 €
3 ^e année	67%
	1 207,21 €

Des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus par la convention collective appliquée ou par accord des parties.

- Si le salaire de l'apprenti est inférieur ou égal à 50 % du SMIC, alors aucune cotisation sociale n'est prélevée sur sa rémunération. Cela lui permet de percevoir l'intégralité de son salaire brut en net.
- Si le salaire de l'apprenti dépasse 50 % du SMIC, alors seule la part excédentaire est soumise aux cotisations sociales. Concrètement, cela signifie que jusqu'à 50 % du SMIC, l'apprenti bénéficie d'une exonération totale des cotisations. Au-delà de ce seuil, les cotisations sociales s'appliquent sur la partie supplémentaire.
- Les majorations liées à l'âge sont appliquées **à partir du 1er jour du mois qui suit le jour où l'apprenti atteint 18, 21 ou 26 ans.**

Vos contacts à la MFR :
Hervé DUPONT ou Vanessa DANGLARD ☎ 04 70 42 22 76
mfr.saligny@mfr.asso.fr

Les Atouts

- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter les formateurs présents de 8h à 21h.
- Intégrer une classe à petit effectif.
- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel.
- Accompagner la formation du jeune
 - Mise en place d'une charte qualité
 - Evaluations de positionnement
 - en 1^{re} année
 - et en 2^e année
 - ainsi qu'un examen blanc.
- Accéder au Pass Région : réductions sur la culture (place de ciné, concerts), les abonnements sportifs, les manuels scolaires, **les 1^{ers} équipements professionnels**, les formations aux premiers secours ou encore une aide aux financements de votre permis de conduire et BAFA
- Pour les stagiaires une aide au 1^{er} équipement de 500 €
- Pour les apprentis une aide au financement du permis de conduire par le conseil Régional.

178, route de Monétay
03470 SALIGNY SUR ROUDON
04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr

 www.mfrsaligny.fr 